

**Zeitschrift:** Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

**Herausgeber:** Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

**Band:** 88 (1990)

**Heft:** 11

**Vereinsnachrichten:** L+T : Bundesamt für Landestopographie = S+T : Office fédéral de topographie

**Autor:** [s.n.]

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Rubriques

La collaboration entre le GP, la SSMAF et la CSCC revêt une importance considérable à l'heure actuelle. La réalisation de la REMO doit intervenir au niveau communal déjà, ce qui implique le soutien de la profession.

Les résultats de la procédure de consultation ont permis de faire un pas en avant. A noter, en outre, qu'au congrès de la FIG, le sujet des systèmes d'information du territoire a occupé la première place.

La procédure de consultation a débouché sur deux résultats principaux:

- la limitation du catalogue des données
- l'introduction rapide.

Cette procédure accélérée, appelée aujourd'hui «numérisation provisoire», ne saurait en rien entraîner une diminution de la qualité par rapport à l'état actuel, de façon à ce que les mensurations réalisées dans ce cadre puissent également être reconnues officiellement.

L'IMO est née! Son nouveau nom est «Interlis». Des précisions à son sujet ainsi que sur la qualité des données seront soumises sous peu à consultation. Une publication de l'IMO est donc envisageable cette année encore. Le projet d'arrêté fédéral concernant le subventionnement de la mensuration officielle est également prêt à être soumis au Parlement. Celui-ci devrait en débattre durant la session d'hiver/printemps des Chambres. Les subventions fédérales suivantes sont prévues:

- 20-90% pour les nouvelles mensurations
- 10-55% pour les rénovations cadastrales
- 15-25% pour les «nouvelles mensurations provisoires» (mesures de conservation de documents existants).

W. Bregenzer en appelle à la collaboration de chacun pour faire adopter ce projet par les Chambres.

Les propositions de la commission Buschor concernant la répartition du reste des frais entre les cantons, les communes et les utilisateurs (en particulier, les utilisateurs permanents, respectivement les services publics) sont attendues pour dans un mois.

Parallèlement, toutes les lois et ordonnances en vigueur concernant les mensurations officielles sont revisées.

Dans le prolongement du projet REMO, la Confédération et la CSCC tentent d'aboutir à un contrat uniforme pour la numérisation provisoire, ainsi que les PTT le souhaitent.

Avec les CFF, la collaboration est de toute évidence excellente, surtout dans le domaine de la NEAT et pour la mise en œuvre du projet «SUBITO».

Les cantons ont bien accueilli le projet REMO. Indépendants et services cantonaux du cadastre sont désormais appelés à collaborer étroitement à la mise au point de modèles cantonaux de réalisation de la REMO.

Un projet de document d'introduction au projet REMO a été conçu au sein d'un petit groupe de travail. Celui-ci sera également soumis à consultation prochainement.

## Conférence suisse sur l'informatique

A. Bercher signale que la Conférence suisse sur l'informatique envisage de fonder un

groupe de travail SIG (systèmes informatiques géographiques). Il prie la SSMAF de donner son avis sur ce projet.

La lettre étant arrivée le 28 juin 1990 seulement, il n'est pas possible de se prononcer à si bref délai. J. Frund mettra la question à l'ordre du jour d'une prochaine séance du comité central et invitera A. Bercher à y participer.

W. Bregenzer informe qu'en l'absence de réseau des points fixes, aucune subvention fédérale ne pourra être accordée.

## Association française de topographie

Roger Schaffner présente un bref exposé sur l'A.F.T. Un résumé écrit de ses propos peut être obtenu auprès du secrétariat de la SSMAF.

## Départ de membres du comité central

P. Domeisen prend congé officiellement des deux membres démissionnaires du comité central:

M. Corrodi a siégé durant quatre ans au comité central de la SSMAF en tant que représentant du GP. Il s'y est occupé très activement de la REMO et de la question des apprentis. Au nom des membres de la SSMAF et du comité central, de vifs remerciements lui sont adressés, ainsi que des vœux pour son avenir. Sous les applaudissements, un cadeau lui est remis. A son tour, M. Corrodi évoque brièvement ses activités passées et remercie pour la confiance accordée.

A. Bruni a été élu en 1986 au comité central de la SSMAF où il s'est chargé du secteur du génie rural. Il se retire pour des raisons de santé. Des applaudissements et un cadeau témoignent de la reconnaissance qui lui est due pour son travail remarquable. De son côté, A. Bruni exprime sa profonde gratitude.

## Traductions

Selon J. Hippemeyer, les traductions ne suffisent pas à elles seules à jeter une passerelle sur le «Röstigraben». Il importe surtout qu'entre collègues, on recherche et soigne les contacts personnels.

Clôture de l'assemblée: 18 heures.

Procès-verbal: S. Steiner



## Nachführung von Kartenblättern

Blatt feuille foglio	Nachführung mise à jour aggiornamento
1090 Wohlen	1988
1191 Engelberg	1987
1204 Romont	1987
1209 Brienz	1987
1225 Gruyères	1987
1288 Raron	1987
1306 Sion	1986
1324 Barberine	1988
265 Nufenenpass	1987
275 Valle Antigorio	1987
264T Jungfrau, mit Wanderwegen SAW	1986/90
256S Disentis, mit Skirouten SSV	1985/90
265S Nufenenpass, mit Skirouten SSV	1987/89

## Neue Landeskarten

Als Fortsetzung der Landeskarten-Serie mit Wanderwegen SAW ist erschienen:

260T St-Cergue Verkaufspreis Fr. 16.—



Eidgenössische Vermessungsdirektion  
Direction fédérale des mensurations  
cadastrales

## Fachausweise als Vermessungstechniker 1990

## Certificats de technicien-géomètre de 1990

Aufgrund der bestandenen praktischen Fachprüfung in Bern wird den nachgenannten Kandidaten/in der Fachausweis als Vermessungstechniker erteilt:

A la suite d'examens pratiques subis avec succès à Berne, le certificat de technicien-géomètre est délivré à Madame et à Messieurs:

Amstad Werner, geb. 1961, 6005 Luzern  
Bachmann Elisabeth, geb. 1964, 3627 Heimberg  
Brodebeck Andreas, geb. 1957, 4416 Bubendorf  
Cattaneo Corrado, geb. 1963, 6950 Tesserete  
Fässler Jürg, geb. 1963, 8050 Zürich  
Fleischlin Markus, geb. 1964, 6003 Luzern  
Gämperle Jörg, geb. 1963, 8102 Oberengstringen  
Haltiner Ernst, geb. 1964, 9555 Tobel  
Kaspar Hanspeter, geb. 1949, 5702 Niederlenz  
Keller Hansheinrich, geb. 1964, 9113 Degersheim  
Knobel Philippe, geb. 1964, 1227 Acacias

**VSVT-Zentralsekretariat:  
ASTG secrétariat central:**  
T. Deflorin, Montalinstr. 405, 7012 Felsberg  
Tel. 081 / 21 32 69 Geschäft  
Tel. 081 / 22 04 63 Ø Privat

**Stellenvermittlung:  
Auskunft und Anmeldung:  
Service de placement**  
pour tous renseignements:

Alex Meyer  
Sunnebüelstrasse 19, 8604 Volketswil  
Tel. 01 / 820 00 11 G  
Tel. 01 / 945 00 57 P